



# L'AGRIVOLTAÏSME

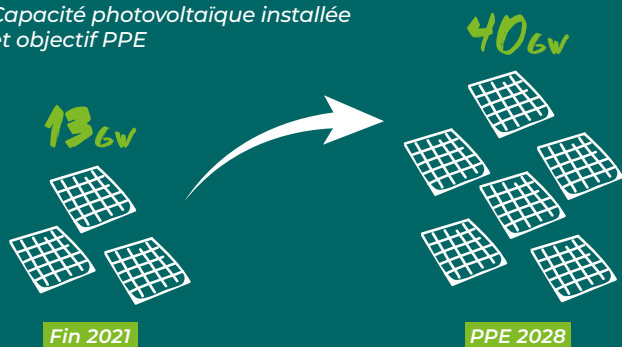
Conjuguer agriculture  
et énergies renouvelables

**D'ici 2030, la France doit porter à 40% sa production d'électricité renouvelable.**

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit ainsi environ **40 GW d'énergie solaire installés en 2028**, contre 13 GW aujourd'hui.

La raréfaction des terrains et des sites dégradés pousse la filière solaire à être innovante afin de **trouver de nouveaux espaces.**

Capacité photovoltaïque installée et objectif PPE



**Dans le même temps, le monde agricole fait face à une crise sans précédent :**

- **Une forte artificialisation des terres agricoles** (35 000 ha/an depuis 2010\*),
- **Des départs en retraite massifs** (40% des agriculteurs d'ici 2030, soit ¼ de la surface agricole française\*)
- **Des productions agricoles de plus en plus menacées par les aléas climatiques.** D'ici 2050, dans certains territoires, le GIEC prévoit une augmentation de 60% des épisodes très chauds et un dérèglement de la pluviométrie.

\* Source Terre de Liens

**L'agrivoltaïsme est à la confluence de ces deux enjeux que sont la production d'énergie et de denrées alimentaires.**

Pionnier des énergies renouvelables et fort de son ancrage local, **VALOREM souhaite contribuer à la transition agroécologique des territoires**, via l'accompagnement de projets agrivoltaïques.



## L'AGRIVOLTAÏSME

L'agrivoltaïsme conjugue agriculture et production d'électricité sur une même surface, participant ainsi à la transition agricole et énergétique.

Les projets donnent la priorité à l'activité agricole. Ils sont conçus selon les besoins des agriculteurs (implantation, espacement et hauteur des panneaux...). Plusieurs types de cultures sont possibles.



Photomontage du projet DEM&TER avec culture de luzerne et de baies



**Cultures inter-rang :**  
maraîchage, grandes cultures




**Cultures sous panneaux mobiles :**  
arboriculture, baies



**Revalorisation des friches**  
au service de l'installation d'agriculteurs







**Élevage :**  
pâturage ovin, caprin, volaille





Véritable levier pour sécuriser la production agricole, l'agrivoltaïsme est indispensable pour accélérer la transition énergétique.

## Les atouts d'un projet agrivoltaïque dans la transition agricole


### RÉSILIENCE DE L'ACTIVITÉ POUR LES AGRICULTEURS

-  Diversification des cultures et sécurisation des revenus
-  Protection contre les aléas climatiques
-  Gain d'indépendance vis-à-vis de la PAC
-  Réduction de l'irrigation et de l'excès d'ensoleillement grâce à l'ombrage

### RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

-  Relocalisation de la production agricole
-  Modes de production plus respectueux de l'environnement

### AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

-  Renforcer la production et la distribution locale de fruits et légumes

## DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX POUR LES TERRITOIRES



Dynamiser le territoire et créer de nouvelles filières



Contribuer à l'installation de jeunes agriculteurs



Favoriser l'entraide et la création de structures coopératives



Proposer de nouveaux revenus aux collectivités en participant à l'économie du projet

## L'AGRIVOLTAÏSME SELON L'ADEME

- Les modules photovoltaïques doivent être situés sur **la même surface de parcelle que la production agricole**.
- **Le parc solaire doit apporter des services** tels que l'adaptation au changement climatique, l'accès à une protection contre les aléas, l'amélioration du bien-être animal et/ou un service agronomique précis pour les besoins des cultures.
- L'activité solaire ne doit pas induire de dégradation importante de la production agricole, ni en diminuer les revenus.



# FOCUS SUR QUELQUES RÉALISATIONS



Photomontage du projet avec culture de luzerne et de baies

## Plateforme expérimentale DEM&TER (40)

Essais de cultures de fourrage et autres végétaux

Puissance : 250 kWc

Suivi agronomique réalisé par INRAE

Mise en service prévue en 2024



VALOREM porte 2,6 GWc de projets solaires dont 1,3 GWc en agrivoltaïsme

« Développer un projet agrivoltaïque, c'est l'opportunité pour moi d'engager une diversification de mes cultures et de pérenniser mon activité. »

Hervé, producteur à Brocas (40)

« L'agrivoltaïsme est un moyen efficace de maintenir l'agriculture là où le risque de désertification rural est grand ! »

Patrick, agriculteur à La Tour Blanche (24)

## La Tour Blanche (24)

Pâturage ovin et haie fruitière

Surface clôturée : 8,6 ha

Puissance : 5 MWc

Production : 6,4 GWh/an

Suivi agronomique réalisé par INRAE

Mise en service : 2021



## Des partenaires du monde agricole

En septembre 2022, VALOREM et INRAE ont signé un accord de collaboration de recherche visant à étudier le comportement de différents végétaux et identifier les mieux adaptés au photovoltaïque, aux conditions météorologiques ou pédoclimatiques...

Cette collaboration participe à la création de données inédites et fiables sur l'agrivoltaïsme.

Ce projet de recherche est lauréat du programme France Relance, soutenant les actions R&D à fort impact.

INRAE



INRAE est le 1<sup>er</sup> institut de recherche mondial spécialisé dans l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

### Siège social

VALOREM

213, cours Victor Hugo

33323 Bègles Cedex

Tél. 05 56 49 42 65



[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

[info@valorem-energie.com](mailto:info@valorem-energie.com)



VALOREM  
L'ÉNERGIE D'AGIR